

Extrait du

PROCÈS-VERBAL

de la session du Comité international olympique

Séance du 4 septembre 1946.

Sont présents : M. Edström, président,
M. A. Brundage, vice-président,
Marquis de Polignac,
Comte Bonacossa,
Lord Aberdare,
M. Bolanchi,
Lord Burghley,
Sir Noel Curtis Bennett,
M. W. M. Garland,
M. E. Krogius,
Prince Axel,
D^r A. E. Porritt,
Comte de Rosen,
Col. Scharroo,
S. E. Mahomed Taher Pacha,
Baron de Trannoy,
Baron de Guell.

Les nouveaux membres suivants sont présents également :
M. Seeldrayers,
M. Armand Massard,
M. Pahud de Mortanges,
Grand-Duc Héritier J. de Luxembourg,
D^r José Pontes,
M. J. C. Patteson,
M. Ben G. Waage,
D^r Gruss,
M. Albert Mayer.

Traducteur : M. Seeldrayers.

Procès-verbal : Chancelier du C. I. O., M. Otto Mayer.

M. Edström ouvre la session en souhaitant une très cordiale bienvenue aux membres présents. Avant de passer à l'ordre du jour, il propose de procéder à la nomination des nouveaux membres qui, sur proposition du Comité exécutif, sont nommés comme suit :

Australie : M. Hugh Weir,
Belgique : M. R. W. Seeldrayers,
Canada : M. J. C. Patteson,
Tchécoslovaquie : D^r J. Gruss,
France : M. Armand Massard,
Hollande : M. C. F. Pahud de Mortanges,
Islande : M. Ben G. Waage,
Luxembourg : Grand-Duc héritier Jean de Luxembourg,
Portugal : D^r José Pontes,
Afrique du Sud : M. J. Dowsett,
M. Réginald Honey,
Suisse : M. Albert Mayer,
Grèce : M. Jean Kelseas.

M. Seeldrayers (Belgique) remercie au nom des nouveaux membres et assure le C. I. O. de leur dévotion envers la cause olympique.

M. Waage (Islande) en fait de même en son nom personnel et offre au nom du C. O. islandais, un drapeau de son pays au C. I. O., ainsi qu'un fanion de table au président.

On passe à l'ordre du jour :

1. M. Edström, en tant que premier vice-président, fait un discours d'ouverture en français et en anglais.

Discours de M. le vice-président du C. I. O., J. S. Edström, à l'ouverture de la session du 4 septembre 1946.

Mes chers collègues,

Durant la terrible guerre qui a secoué le monde entier ces dix dernières années, le flamme olympique était en veilleuse. Mais elle va s'enflammer de nouveau et reprendre toute sa force.

Je vous souhaite à tous la bienvenue à cette première session du C. I. O. d'après guerre. Quand votre Commission exécutive se réunit à Londres en août 1945 et décida que nous devions reprendre notre travail, quelques journalistes exprimèrent l'opinion que les Jeux olympiques ne devaient pas être repris. Ils déclarèrent que les Jeux causaient plus de troubles et d'agitation que de travail pacifique. Ces journalistes ne connaissent pas bien la question, sinon ils en auraient perlé de façon plus compréhensive. Les Jeux olympiques ont rencontré dans le public un tel intérêt que la presse a fait une montagne du plus petit incident survenu durant les Jeux.

Cependant dans le monde entier, les Jeux ont apporté un énorme progrès pour la culture physique et l'amélioration de la santé. Ils leur ont donné l'impulsion nécessaire. Ils ont contrebalancé l'influence pernicieuse de l'industrie moderne, qui congestionna les villes et favorisa la mauvaise hygiène. Par le sport et la vie en plein air, le travailleur retrouva la santé corporelle et spirituelle auxquelles il avait, droit comme tout être humain.

C'est pourquoi, mes amis, nous allons continuer notre travail, et pour quoi j'ai bon espoir pour l'avenir.

Je vous souhaite à tous bienvenue dans notre Siège de Lausanne. Quelques-uns d'entre nous ont travaillé ici avec Pierre de Coubertin, plus nombreux sont ceux qui ont coopéré en ces murs avec Henry de Baillet-Latour. Leur esprit et leur exemple nous guideront dans notre travail.

2. *Election du président et vice-président.* — MM. Edström et Brundage se retirent de la salle. Le comte de Rosen, doyen du C. I. O., prend la place présidentielle.



M. J. Sigfrid Edström, président du C. I. O., pendant une séance de la session de Lausanne.
A son côté : M. Avery Brundage (Chicago), vice-président.

Le comte de Rosen propose M. Sigfrid Edström comme président.

Le marquis de Polignac seconde la motion du comte de Rosen et prononce le discours suivant :

Discours de M. le marquis de Polignac à l'occasion de la nomination de M. Sigfrid Edström comme président.

Si j'accepte de prendre de suite la parole, ainsi que veut bien me le proposer notre doyen, le comte de Rosen, qui préside la séance, c'est que j'ai l'impression qu'il est un peu gêné pour vous parler de celui auquel nous pensons tous et qui est son compatriote.

Il me paraît utile que pour une chose aussi importante que la nomination du président, et du vice-président, dont vont dépendre la conception du rôle à jouer dans le monde par le C. I. O., son orientation et son fonctionnement, chacun de nous soit éclairé et sache à quoi s'en tenir.

Il faut voir les choses telles qu'elles sont. Le président Baillet-Latour, par son autorité, sa compétence, sa longue expérience, ses excellentes relations internationales, sa finesse diplomatique, son sens profond de l'idéal et des traditions olympiques, fut un grand président, digne successeur de son génial prédécesseur, le baron de Coubertin.

Il s'agit aujourd'hui de le remplacer, au sortir d'un bouleversement mondial comme on n'en a jamais vu, et au moment, où la situation internationale est des plus embrouillées. La tâche du nouveau président va être particulièrement difficile et délicate.

Nul d'entre nous n'est parfait. Chacun a ses qualités et ses défauts. Mais je suis certain que vous vous rendez compte que nul d'entre nous n'est, mieux qualifié pour remplir ces délicates fonctions que Sigfrid Edström. Sa compétence, son expérience, sa connaissance de tous les pays étrangers, son autorité sont, incontestables. C'est, grâce à lui et à lui seul que le C. I. O. subsiste encore et que nous avons pu, au sortir de la tourmente, nous réunir, attribuer et préparer normalement les Jeux de la XIV^e Olympiade. Nous lui devons donc non seulement toute notre sympathie et notre estime, mais une très grande reconnaissance.

En plus, Edström présente pour nous, à mon sens, deux très grands avantages :

Ayant, été pendant de nombreuses années le président de la Fédération internationale d'athlétisme, connaissant, à merveille le fonctionnement de toutes les fédérations et ceux qui les composent, il est arrivé en un temps record et le plus heureusement du monde à réaliser le désir qu'avait eu depuis toujours le C. I. O., mais qui n'avait jamais pu être réalisé jusqu'ici, celui d'arriver à une estime et à une compréhension mutuelle et sans doute à une similitude de vues, à une collaboration intime et sympathique entre le C. I. O. et les fédérations.

C'est une chose d'une importance considérable que C. I. O. et fédérations soient unis et présentent un front commun, étant donné les difficultés et complications de toutes sortes qui vont se présenter à nous.

Le second avantage que présente Edström, et qui à mes yeux est aussi très important, c'est qu'il est Européen.

Vous vous rendez compte que si les Jeux olympiques de l'antiquité grecque ont pu être rénovés, c'est parce que celui qui l'a fait, était un homme d'une vaste culture latine.

Méfions-nous de ne pas devenir un organisme tout juste capable d'organiser les Championnats internationaux. Le monde attend beaucoup plus du C. I. O. — tout le côté éducatif, artistique — quoi il n'aurait pas sa raison d'être.

Quelle que soit ma très grande sympathie pour l'Amérique, qui est incontestablement le pays d'avenir, sur lequel nous devons de plus en plus nous appuyer, il me semble que la conception du pur olympisme est une chose trop ancienne, trop nuancée, trop spécifiquement européenne pour être interprétée à l'heure actuelle comme il convient par cet immense continent dont le seul défaut, que tous envient, est sa jeunesse.

Il me paraît donc désirable que le président du C. I. O. soit un Européen.

Voilà ce que je voulais dire sur notre ami Edström. Mais si, à mon avis, il est bon que notre président soit un Européen, je crois qu'il est non moins souhaitable que la grande masse des jeunesses enthousiastes et ardentes du nouveau continent, qui est de nature à insuffler un sens nouveau salutaire à toute notre action, soit représentée chez nous par le vice-président. À ce point de vue, nul n'est mieux qualifié que notre sympathique ami, Avery Brundage, qui jouit dans toute l'Amérique, non seulement l'Amérique du Nord, mais l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud, d'une estime et d'une popularité incontestées. Du reste, Brundage non seulement a été élu vice-président par la Commission exécutive conformément à nos statuts, mais il a été élu par correspondance par l'ensemble du comité.

Cela dit, et en conclusion, je voudrais qu'à un moment où les grands organismes politiques internationaux donnent le spectacle lamentable de querelles intérieures et d'une quasi impuissance totale, le premier geste du C. I. O. réuni pour la première fois à Lausanne après la tourmente soit un exemple de solidarité constructive.

Aussi est-ce de tout cœur que j'appuie la proposition du comte de Rosen et que je vous propose en somme de ratifier les élections de Sigfrid Edström comme président et de Avery Brundage comme vice-président, à mains levées, à l'unanimité et par acclamations.

M. Edström est nommé président à l'unanimité et par acclamations.

M. Brundage, aux applaudissements de l'assemblée, est nommé vice-président.

MM. Edström et Brundage pénètrent dans la salle aux applaudissements des membres du C. I. O. et le comte de Rosen leur annonce leur brillante élection. Tour à tour MM. Edström et Brundage remercient de l'honneur qui leur échoit et promettent leur concours dévoué pour le but que poursuit le C. I. O.

3. *Membres décédés.* — M. Edström désire commémorer les membres décédés. Il rappelle la mémoire de chacun d'eux, en citant leur nom, non sans les accompagner de quelques paroles de pieux souvenirs.

Pour honorer leur mémoire, l'assemblée se lève et observe deux minutes de silence.

M. Seeldrayers évoque le décès du comte Baillet-Latour.

C. O. autrichien. — M. Fleischer, du C. O. autrichien, est introduit dans la salle et le président lui donne la parole. M. Fleischer ne se déclare pas en mission officielle et il

remercie pour l'excellent accueil qui lui est réservé. Il ne reste que deux hommes de l'ancien C. O. de son pays, ils ont été chargés par le nouveau gouvernement de prendre en mains la question des sports. Il demande que l'Autriche puisse reprendre sa place dans le cycle olympique international et il informe l'assemblée que le C. O. ne subira aucune influence politique dans son pays. Les élections se font en toute liberté. Il assure le C. I. O. de son attachement personnel et de celui des futurs membres du C. O. autrichien à l'esprit olympique.

Différend avec la Fédération internationale de ski.

M. Brundage donne quelques éclaircissements sur les rapports existant ces dernières années avec la F. I. S. La session de Londres a étudié la question et est arrivée à une solution qu'il est impossible de mettre en pratique. De nombreuses négociations ont été menées de part et d'autre. La F. I. S. s'est réunie en congrès la semaine dernière, à Pau. Il y a été question des instructeurs de ski enseignant occasionnellement ce sport à part leur profession. Il n'est pas question de voir en eux de vrais professionnels. La décision prise à Pau est que, dès le 1^{er} octobre 1946, les instructeurs qui auront touché de l'argent jusqu'à présent seront absous et pourront redevenir purs et participer aux Jeux olympiques s'ils cessent dès cette date de 'professer'. M. Edström demande à l'assemblée son accord sur ce compromis et de reconnaître le bon côté de cette solution.

M. A. Massard dit qu'il ne s'agit pas d'un cas spécial et rappelle que le même fait s'est présenté avec le tir, en 1936.

L'assemblée épouse ce point de vue à l'unanimité.

MM. colonel Guisan (Suisse) et A. D. Lindley (U. S. A.), délégués par la F. I. S. auprès du C. I. O., sont introduits.

M. Lindley prend le premier la parole en anglais et fait un exposé détaillé sur les travaux qui viennent de se terminer au congrès de Pau. Le colonel Guisan expose le point de vue identique en langue française. Ces deux exposés sont remis au C. I. O.

Déclaration du VXI^e congrès international de ski, à Pau, 1946, à l'intention du Comité international olympique.

Lausanne, le 2 septembre 1946.

Réunis à Pau du 26 au 31 août 1946, les délégués de dix-sept d'entre les fédérations nationales affiliées à la Fédération internationale de ski, soit de :

Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grande-Bretagne, Hollande, Italie, Norvège, Pologne, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie,

ont décidé à l'unanimité de participer en 1948 aux Jeux olympiques d'hiver ou à défaut d'organiser on Suisse les Championnats du monde de ski,

parce qu'ils considèrent que le sport international est un élément de valeur apte à favoriser la compréhension et le bon vouloir parmi les hommes, et

parce qu'ils estiment de leur devoir d'apporter leur part à ces échanges hautement utiles qui trouvent leur couronnement dans le cadre des Championnats du monde et des Jeux olympiques.

La Fédération internationale de ski participa selon ses propres règlements aux Jeux olympiques d'hiver en 1924, 1928 et 1932. Dès lors, le C. I. O. estime ne plus pouvoir autoriser le F. I. S. à participer aux Jeux olympiques selon des règlements considérant le professeur de ski comme amateur, ce qui entraînerait l'absence de la F. I. S. aux Jeux olympiques d'hiver qui suivraient.

En fonction de cette situation de fait qui existe encore aujourd'hui et de la décision précitée des délégués du XVI^e congrès international de ski, les délégués désignèrent le 1^{er} vice-président de la F. I. S., le colonel Guisan, de l'A. S. C. S., et M. A. Lindley, de la National Ski Association of America, pour prendre contact avec le C. I. O. afin d'examiner dans quelles conditions le différend existant depuis douze ans pourrait être aplani.

En vertu des pouvoirs qui leur ont été conférés et des instructions qui leur furent données, les deux délégués du XVI^e congrès international de ski,

estimant inutile et vain de reprendre et de discuter à nouveau tous les aspects d'une controverse qui dure depuis tant d'années,

ne voulant admettre qu'une solution digne à la fois de la F. I. S. et du C. I. O., de la grande idée olympique et de l'idéal blanc des skieurs,

ont l'honneur de proposer au C. I. O. la solution suivante, nette et claire :

1. La F. I. S. participera aux Jeux olympiques d'hiver selon ses propres règlements, au même titre que les autres fédérations internationales admises aux Jeux olympiques.
2. La F. I. S. reconnaît que ses règles de qualification comportent sur quelques points des différences incompatibles avec les règles de qualification de la Charte olympique.
Aussi le Comité, de direction de la F. I. S. prend-il l'engagement à l'égard du C. I. O. de n'autoriser les fédérations nationales affiliées à la F. I. S. à ne déléguer aux Jeux olympiques d'hiver que des skieurs dont la qualification est en accord avec les règles olympiques.
3. Rappelant les paroles du baron de Coubertin, rénovateur des Jeux olympiques qui disait : « L'amateurisme n'est pas un état de fait, mais un état d'esprit », nous demandons à ce que cette décision prenne force de loi pour chacun dès le 1^{er} octobre 1946, indépendamment du passé.

(Signé) : H. GUISAN,
1^{er} vice-président de la F. I. S.

A. LINDLEY,
National Ski Association of America.

dont seul le texte français a force de loi, selon les règles de la F. I. S.

M. Edström remercie chaleureusement les délégués de la F. I. S. de l'effort qu'ils ont

bien voulu faire pour continuer à faire figurer le sport du ski aux J. O., sans lequel les Jeux d'hiver perdraient la plus grande partie de leur attrait. Il fait part aux délégués de la satisfaction des membres du C. I. O., qui a déjà discuté les conclusions de l'exposé que la F. I. S. nous a remis ce jour. Le C. I. O. a admis à l'unanimité ce point de vue. De ce fait, le ski pourra donc être représenté aux Jeux de Saint-Moritz, en 1948.

Le colonel Guisan remercie le C. I. O. d'avoir bien voulu accepter l'amnistie accordée aux jeunes skieurs et M. Lindley, en langue anglaise, remercie au nom de la Fédération de ski des U. S. A.

Absents. — Le chancelier donne lecture de quelques télégrammes et lettres de membres qui n'ont pu se déplacer à Lausanne. (Voir liste annexée.)

Séance levée à 13 h.

Reprise de la séance à 15 h.

Le président annonce à l'assemblée que la ville de Détroit a envoyé à la présente session trois délégués pour présenter la candidature de cette ville pour les Jeux olympiques de 1952. Ces messieurs sont introduits et présentés par M. Edström :

M. Douglas F. Roby,
M. Jack A. Tompkins,
M. J. L. Barrett.

Ces délégués offrent à chaque membre du C. I. O. une plaquette richement illustrée donnant de nombreux détails sur les possibilités et les avantages que la ville de Détroit peut offrir à l'occasion d'une telle organisation. Ils complètent ensuite par l'image leur candidature verbale.

M. Barrett termine son exposé en remerciant la ville de Lausanne et le C. I. O. pour leur accueil si généreux.

M. Edström remercie la délégation de Détroit pour la peine qu'elle s'est donnée de venir rejoindre les membres du C. I. O., à Lausanne, pour présenter la candidature de leur ville. La décision définitive ne sera pas prise à la présente session, mais à celle de l'an prochain, qui se tiendra vraisemblablement à Stockholm. Ce n'est qu'à ce moment là qu'un vote interviendra. Il apprécie l'effort répété de la ville de Détroit, effort qui certainement laissera une impression favorable auprès des membres du C. I. O. Les délégués de Détroit se retirent.

Minneapolis. — La ville de Minneapolis a également délégué deux représentants à Lausanne pour présenter la candidature de cette ville. Il s'agit de MM. Lindley et Thomas Moore, qui sont introduits dans la salle. M. Edström leur souhaite la bienvenue. M. Lindley présente la candidature de Minneapolis pour l'organisation des Jeux olympiques de 1952. A l'appui de son exposé, il offre à chaque membre du C. I. O. une brochure illustrée permettant au C. I. O. de se rendre compte des avantages et des facilités que cette ville offre pour l'organisation des jeux. Son exposé est purement technique. M. Th. Moore complète avec beaucoup de bonhomie l'exposé de M. Lindley.

M. Edström remercie les délégués et répète ce qu'il a dit à ceux de Détroit. Ces messieurs se retirent.

Los Angeles. — M. W. M. Garland présente la candidature de Los Angeles, au nom des autorités de cette ville. Il n'est point besoin dit-il, d'entrer dans de nombreux détails, puisque le C. I. O. a déjà pu constater la façon parfaite avec laquelle les Jeux de 1932 avaient été organisés.

Helsinki. — M. H. Krogius présente la candidature de Helsinki (Finlande) pour 1952. Il reviendra du reste sur cette demande l'an prochain, après une préparation plus complète. Il rappelle que les Jeux de 1940 avaient été attribués à cette ville en pleine connaissance de cause. Il estime donc que c'est presque un droit acquis d'attribuer les Jeux à Helsinki, en 1952.

Athènes. — M. Bolanachi offre l'organisation des Jeux de 1952 pour la ville d'Athènes. Il rappelle que cette ville avait été prévue pour ceux de 1944. De ce fait, il croit pouvoir justifier cette candidature et il souhaite qu'elle recevra un accueil favorable de la part des membres du C. I. O.

Stockholm. — Le comte de Rosen, de la part du C. O. suédois, soumet la candidature de Stockholm pour les Jeux de 1952 et assure les membres du C. I. O. d'une organisation parfaite.

Lausanne. — M. Edström pose la candidature de cette ville, ensuite de la promesse qu'il a faite à l'occasion du banquet offert hier soir par la Municipalité de Lausanne, à M. Graber, syndic.

Coupe olympique. — Sur proposition de la Commission exécutive, le C. I. O. attribue la Coupe olympique de 1941 à 1946 comme suit :

Attribution de la Coupe olympique pour 1941, 1942, 1943, 1944, 1945 et 1946.

- 1941 : Comité olympique finlandais (pour l'excellente préparation des Jeux de 1940 qui malheureusement n'ont pu avoir lieu à cause de la guerre).
- 1942 : M. W. M. Garland (pour le dixième anniversaire des Jeux de Los Angeles, organisés sous sa direction).
- 1943 : Comité olympique argentin (pour le gros effort olympique qu'il a fourni et l'organisation des Jeux de l'Amérique du Sud).
- 1944 : Municipalité de Lausanne (pour l'excellente réussite du Jubilé du C.I.O. à Lausanne en 1944).
- 1945 : Fédération norvégienne d'athlétisme (pour l'excellente organisation des Championnats d'Europe d'athlétisme).
- 1946 : Comité olympique colombien (pour l'initiative et l'organisation des Jeux de l'Amérique centrale et del Caribe).

Reprise de séance du 5 septembre 1940.

Rapport sur le travail du C. I. O. depuis 1939. — Ce rapport ayant été envoyé aux membres avant la session, et personne ne formulant d'objection à ce sujet, il est adopté sans discussion.

Lord Aberdare, cependant, ne voudrait laisser passer ce point de l'ordre du jour sans adresser de vifs remerciements à M. Edström pour le travail personnel et assidu qu'il a exécuté pendant la guerre en vue de maintenir le contact entre les membres. Les membres lui doivent une profonde gratitude, ce qu'ils prouvent par leurs applaudissements.

Rapport sur la célébration du cinquantième anniversaire. — Ce rapport ayant été joint au dossier de chaque membre, il n'en est pas donné lecture et il est admis sans discussion. (Il sera publié dans un prochain bulletin.) M. Edström fait remarquer à cette occasion que sur l'initiative de la Commission exécutive et des membres qu'il a pu atteindre en 1944, il a fait frapper en Suède une médaille du jubilé dont il fait circuler un exemplaire dans la salle. Cette médaille a été envoyée à certains membres et ceux qui ne l'ont pas reçue la recevront.

MM. Pontes (Portugal), Bolanachi (Grèce), A. Massard (France), tiennent à dire à l'assemblée qu'ils ont fait célébrer le Jubilé olympique en 1944 dans leurs pays respectifs. Ces manifestations ont été un excellent moyen de propagande en faveur de l'olympisme.

Flamme olympique. — M. le président rappelle aux membres le relais qui avait été organisé d'Olympie à Berlin à l'occasion des Jeux de 1936. Il s'agit là d'une propagande intéressante et la Commission exécutive propose de l'organiser à nouveau.

Le principe est admis et les organisateurs anglais s'occuperont de la chose.



M. J. S. Edström, président du C. I. O., remet la Coupe olympique à M. Pierre Graber, syndic de la Ville de Lausanne à qui elle a été attribuée pour 1944. (De gauche à droite : le syndic P. Graber, le comte de Rosen, le marquis de Polignac, M. A. Brundage, M. J. S. Edström, le chancelier, le comte Bonacossa.)

Décisions prises par la C. E. — M. Edström informe que les cotisations de 1941 à 1945 ne seront pas encaissées. Seules celles de 1940 et 1946 sont à payer.

Changements aux statuts et règlements. — La C. E. propose de revoir les statuts et règlements. Ceux-ci seront présentés à la session de 1947. Les membres peuvent envoyer leurs suggestions au C. I. O. d'ici à fin 1946. Les principes fondamentaux ne seront évidemment pas changés. Seuls les textes et la rédaction ambiguë seront revus. Les membres désirant envoyer des suggestions sont priés de ne pas changer le sens des articles, puisqu'il s'agit simplement de clarifier le texte. Le marquis de Polignac demande que le projet soit envoyé à tous les membres au moins un mois avant la session.

Bulletin olympique. — M. Edström indique ce qui a été fait dans ce domaine jusqu'à ce jour. La « Revue olympique » était éditée précédemment par le D^f Diem, à Berlin. M. le président informe les membres que l'Institut olympique, financé à l'époque par

le Gouvernement allemand, a été transféré à Lausanne dans les bureaux du C. I. O.

Il est décidé que le chancelier s'occupera dorénavant du ((Bulletin olympique)) et en fera paraître environ six numéros par an. Le texte prévu sera le français et l'anglais. Il sera adressé aux C. O. nationaux ainsi qu'aux membres, gratuitement, de même qu'aux fédérations internationales. Tout supplément sera payé. Ce bulletin pourra également servir de boîte aux lettres pour les fédérations internationales. Il est recommandé aux membres d'envoyer des articles au chancelier.

Jeux de l'Amérique centrale et du Sud. — M. Brundage a fait un voyage de 20 000 milles dans les Amériques pour s'orienter. Il en a rapporté des renseignements fort utiles dont il fait mention dans son exposé, soit :

- a) Le congrès pan-américain tenu à Buenos-Aires en 1940 avait décidé d'organiser les Jeux pan-américains en 1942. Renvoyés par suite de la guerre, les organisateurs pensent pouvoir les tenir en 1950, à Buenos-Aires ;

- b) Les V^{mes} Jeux de l'Amérique centrale et del Caribe seront tenus à Barranquilla en décembre 1946 ;
- c) Les Jeux de Bolivar seront tenus à Lima l'été Prochain. Les Championnats d'Amérique du Sud, dans les différents sports, sont organisés annuellement.

En résumé, M. Brundage constate que dans de nombreuses villes, même celles situées loin de la civilisation dite moderne, le mouvement olympique est très développé.

Extrême-Orient et Afrique. — Il est mentionné que des Jeux régionaux sont également organisés dans les Balkans, en Afrique du Nord et aux Indes. Tous contribuent au mouvement olympique et sont placés sous les auspices du C. I. O.

Sur une demande de M. Seeldrayers, tendant à savoir si tous ces athlètes sont régulièrement affiliés aux fédérations internationales, M. Brundage répond par l'affirmative en ce qui concerne l'Amérique du Sud.

S. E. Taher Pacha se met à disposition avec le C. O. égyptien pour l'organisation des Jeux africains si le C. I. O. estime une telle organisation utile. Sa proposition est acceptée et S. E. Taher Pacha fera rapport sur cette question.

M. Bolanachi demande à être déchargé de la tâche qui lui avait été dévolue en 1924 quant à l'organisation des Jeux africains. Il est décidé que l'intéressé travaillera d'un commun accord avec S. E. Taher Pacha.

Séance levée à 12 h. 40.

Reprise de la séance à 15 h.

Le chancelier donne lecture d'une lettre de remerciements adressée par la baronne de Coubertin au C. I. O. pour la couronne déposée sur la tombe du baron.

Programme des Jeux d'hiver. — MM. Lindley et colonel Guisan sont présents. Il est décidé que le programme ne subira pas de modification, sauf une adjonction aux épreuves de ski, auxquelles on ajoutera une discipline d'un slalom spécial. Le colonel Guisan informe l'assemblée que les courses de patrouilles militaires seront supprimées ainsi qu'elles le seront à l'avenir dans toutes les organisations de la F. I. S. Le reste du programme ne subit aucune modification.

Les sports suivants :

Handball, tennis de table et échecs (proposition du C. O. argentin) ne sont pas admis comme sports d'hiver. Les Jeux d'hiver sont conçus pour être disputés en plein air et non

en locaux fermés, ce qui changerait leur caractère. On adopte le principe que les jeux d'intérieur ne seront pas admis aux Jeux d'hiver.

Pentathlon d'hiver. — Le colonel Guisan dit que les sportifs de Suède et de Suisse seraient fort déçus si le pentathlon d'hiver ne pouvait pas être mis au programme. Il explique comment est organisé ce pentathlon : escrime, tir, ski 18 km., ski descente, sports équestres. Il s'agit au fond de la répétition du pentathlon d'été, le cross-country étant remplacé par le ski et la natation par une course de descente. L'escrime se disputerait en salle, le tir au pistolet à l'extérieur et l'équitation sur place si les conditions le permettent, sinon en plaine (à Thoune). M. Brundage voit l'organisation de ce pentathlon d'un bon œil, mais à condition qu'il ne soit composé que de sports d'hiver proprement dits. M. Seeldrayers se rallierait à cette organisation si l'on pouvait compter sur une participation militaire. Mais dans le cadre des jeux tels que nous les concevons, il lui semble que nous ne trouverons que peu de participants. M. Albert Mayer est favorable au pentathlon d'hiver et propose de l'inclure au programme. M. Nater, président de Saint-Moritz, a du reste déclaré l'autre jour qu'il pourrait facilement inclure cette discipline dans les jeux.

M. de Rosen approuve. Il en est de même du baron de Trannoy, qui demande toutefois si la Suisse mettra les chevaux à disposition pour les concours hippiques. Le colonel Guisan répond que selon l'usage et dans la règle, tout organisateur d'un pentathlon moderne doit mettre à disposition les chevaux. Ceux-ci sont tirés au sort le jour précédant les courses et un seul jour est prévu pour l'entraînement.

M. Edström propose d'autoriser le C. O. suisse à inclure le pentathlon d'hiver en qualité de sport de démonstration en 1948. Adopté.

Jeun d'été à Londres. — Lord Burghley est présent avec sa délégation. Il présente l'organisation technique des jeux. Chaque membre du C. I. O. reçoit un opuscule contenant un rapport détaillé sur l'organisation des jeux. (Nous en ferons paraître le texte intégral dans notre prochain bulletin. — *Réd.*) Sur sa demande, il est admis de prolonger les jeux de un à deux jours, puisque les jeux ne sont pas autorisés en Angleterre le dimanche. Pour les logements, tout confort est assuré aux athlètes par les soins du Gouvernement de Sa Majesté. En ce qui concerne le programme, il demande à ce qu'on s'en tienne à celui des derniers jeux. Il est décidé en outre que si moins de six inscriptions



«Mon-Repos », propriété de la Ville de Lausanne, où s'est tenue la session du C. I. O. — Mon-Repos renferme également les bureaux du C. I. O. et le Musée olympique, ainsi que celui du Vieux Lausanne.

parviennent au Comité organisateur, celui-ci aura toute liberté d'action quant à l'acceptation ou le refus de ce sport.

Les hymnes nationaux seront abrégés. Une cérémonie religieuse aura lieu le premier dimanche, les intéressés l'organiseront selon la coutume en usage dans leur pays.

M. W. M. Garland tient à remercier le C. O. anglais pour les efforts qu'il a déjà faits en vue de l'organisation des Jeux de Londres. Il sait que la tâche est difficile et les félicite de leur courage.

Discussion sur le programme des épreuves.

Sports obligatoires. — Athlétisme, boxe, cyclisme, escrime, natation, lutte, arts, sont

adoptés sans autre avec leur ancien programme.

Sports équestres. — Etant donné certains changements, les organisateurs négocieront avec la fédération internationale en question. S. E. Taher Pacha dit que lors du congrès de la F. I. équestre, qui se tiendra le 22 octobre, il sera fait mention d'un concours de dressage. Il le mentionne simplement à lord Burghley pour gouverner. Le reste du programme équestre est adopté.

Gymnastique. — Le programme est adopté, mais les organisateurs devront surveiller tout excès quant au nombre des épreuves.

Haltérophile. — Aucun représentant n'a assisté à l'assemblée des fédérations interna-

stionales. Il figurera tout de même au programme de Londres.

Yachting. — La fédération internationale de ce sport a présenté un programme plus complet que précédemment. Il est donné liberté d'action aux organisateurs pour s'entendre avec la F. I. de yachting à ce sujet.

SPORTS FACULTATIFS

Vol à voile. — Lord Burghley dit que ce sport n'a jamais été organisé aux jeux. L'organisation est difficile. Il propose de ne pas accepter ce sport, qui est du reste peu pratiqué en Angleterre. S. E. Taher Pacha intervient en faveur de ce sport et est appuyé par M. Seeldrayers.

Il est décidé que les organisateurs britanniques décideront.

Basketball et hockey sur gazon. — Sont admis sans autre.

Canoë. — A ce sujet, M. Brundage dit qu'aux Etats-Unis et au Canada ce sport est très en vogue. Il est cependant effrayé par le nombre considérable des épreuves proposées.

Lord Burghley fera figurer au programme celles qui conviennent, en supprimant les autres. Adopté.

Polo. — Refusé.

Rugby. — Sera peut-être accepté à titre de démonstration. Les organisateurs décideront.

Séance levée à 17 h. 30.

Reprise de la session, le 6 septembre 1946, à 10 h.

Don Challenge baronne de Coubertin. — La baronne a offert un challenge à attribuer aux jeux, mais le président lui a fait remarquer que les challenges ne sont plus disputés, leur transport d'un pays à l'autre étant trop onéreux. Il lui a proposé de placer ce challenge au musée.

Prix alpin et aviation. — La Commission exécutive propose de supprimer ces prix à l'avenir. Adopté.

Musée. — La plu art des challenges exposés au musée ont été donnés par des rois et des empereurs avant la guerre de 1914-1918. C'est le comte de Rosen qui, à l'époque, a réussi, grâce à ses interventions auprès des cours, à obtenir ces dotations.

Bibliothèque. — Le chancelier est chargé de nommer un bibliothécaire et d'établir un inventaire.

Le chancelier gérera dès ce jour le musée et la bibliothèque. Il établira une situation nette et mettra sur pied l'inventaire du musée.

Election de la Commission exécutive. — Selon les règles, le président et le vice-président font partie d'office de la C. E. Il reste quatre sièges à repourvoir. Trois membres sortant de charge sont réélus à l'unanimité. Il s'agit de MM. marquis de Polignac, comte Bonacossa, lord Aberdare. Le président propose le colonel Scharroo (Hollande) en qualité de nouveau membre de la C. E. Cette proposition est accueillie avec enthousiasme. Le colonel Scharroo remercie en disant : « Vous avez jugé et j'obéis. » Il assure l'assemblée de tout son dévouement à la cause olympique.

Le marquis de Polignac remercie au nom de ses collègues pour leur réélection.

Nouvelles demandes de participation aux jeux. — Divers sports ont demandé leur admission aux jeux. Il est décidé ce qui suit :

a) *Basketball.* — Refusé.

b) *Tir à l'arc.* — Refusé.

c) *Patinage à roulettes.* — Refusé.

d) *Volley ball.* — Refusé.

e) *Tennis de table.* — Refusé.

f) *Echecs.* — Refusé.

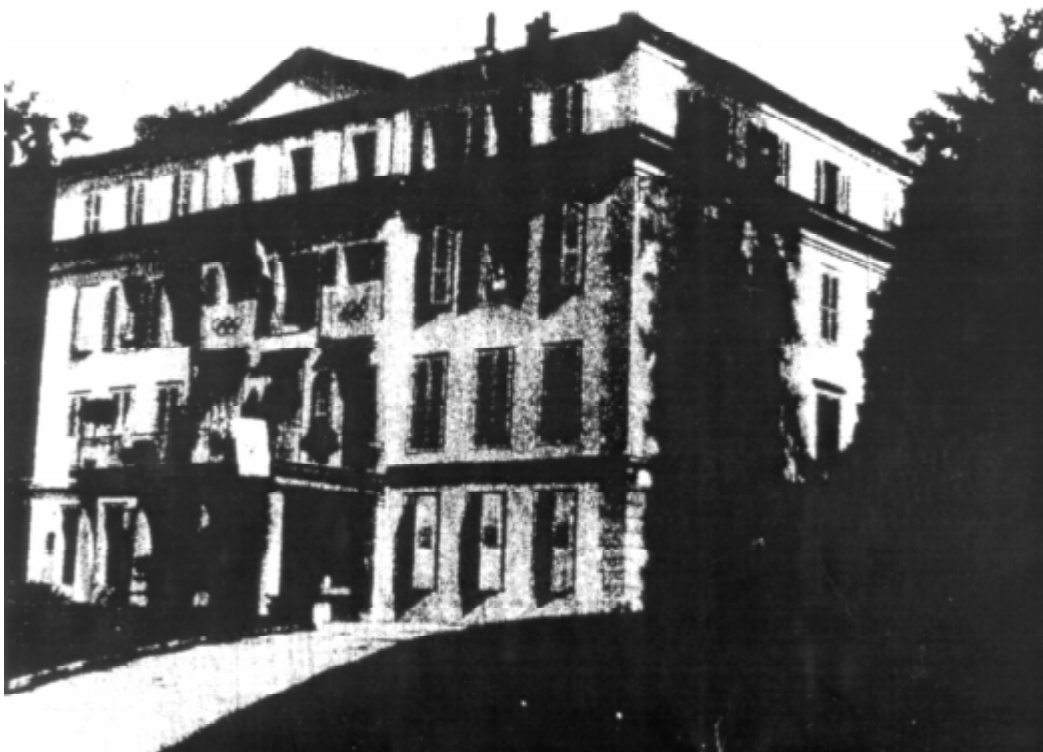
g) *Hockey féminin sur gazon.* — M. Brundage tient à retenir notre attention sur cette demande. S'il n'est pas possible d'y songer pour 1948, il faudra y penser à l'avenir.

Sir Noel Curtis Bennett approuve M. Brundage et prendra contact avec les organisateurs de Londres sans espoir du reste de pouvoir introduire ce sport aux Jeux de 1948, le programme étant suffisamment chargé.

Sur proposition du D^r Gruss, la Commission exécutive étudiera le cas très attentivement et favorablement.

Divers. — Le président informe l'assemblée qu'il existe à Lausanne le B. I. P. S., dirigé par le D^r Messerli, et qui constitue en somme sa propriété personnelle. Cette institution est donc d'un caractère privé, ne faisant pas partie de l'Institut olympique international, que nous venons d'installer à Lausanne.

Le comte de Rosen déclare vouloir se retirer après les Jeux de Londres, s'estimant atteint par la limite d'âge. Il faut penser maintenant déjà à son remplacement pour la Suède. L'intention du comte de Rosen



«Mon-Repos» pendant la session 1946
(photo prise par M. J. S. Edström.)

provoque une protestation unanime et cette proposition est vivement combattue.

M. Brundage déclare qu'il n'est pas question d'envisager la retraite du comte de Rosen. Cependant, la C. E. devrait étudier la question dans son ensemble, surtout en ce qui concerne la nomination de nouveaux membres dans d'autres pays.

Nouvel insigne. — Il est décidé d'établir le projet d'un nouvel insigne pour les membres.

Prochaine session. — M. Edström demande que les membres lui accordent la priorité pour l'organisation de la session de 1947 à Stockholm. Il s'est déjà assuré un appui très large de la part du roi et du prince de Suède.

Le colonel Scharroo aurait désiré recevoir les membres l'au prochain à La Haye, mais devant l'offre si généreuse du président, il ne peut que s'incliner.

M. Pontes propose Lisbonne. Stockholm est acceptée et le président en fixera la date au mieux des possibilités.

Jeux d'hiver 1952. — Le comte de Rosen propose la Norvège et M. Brundage Lake

Placid. Il rappelle que Lake Placid s'était mis à disposition au cas où des difficultés surgiraient en Europe et que la Suisse ne puisse les organiser en 1948. Il y a lieu de tenir compte de ce geste.

M. W. M. Garland, revenant au sujet des Jeux d'été 1952, désire ajouter que la ville de Los Angeles, en présentant sa candidature, ne tient pas à avoir une attitude agressive envers les autres villes candidates. Il insiste cependant en faveur de cette ville.

M. Brundage, tout en rappelant l'excellent esprit qui n'a cessé de régner aux séances tenues avec les fédérations internationales, revient sur l'affaire de la F. I. S. et estime que toutes les fédérations devraient être traitées sur un pied d'égalité. Il y aurait donc lieu de consulter les F. I. d'équ Coast et d'escrime, qui sont dans une situation identique.

Quant à la F. I. de hockey sur glace, il donne des explications nettes et précises sur la question de l'amateurisme dans certains pays tels que le Canada et les Etats-Unis d'Amérique. En ce qui concerne le Canada, il estime que la situation est intolérable et

il conclut son exposé en disant qu'il s'agit là d'une affaire purement commerciale. Il demande la suppression du hockey sur glace aux J. O. jusqu'à ce que les dirigeants soient revenus à de meilleurs sentiments. Lord Aberdare seconde la proposition de M. Brundage. Après cette longue période de guerre, le moment est venu d'agir. Il faut en terminer avec les compromis. M. Seeldrayers connaît

MM. Loicq et Poplimont. Il sait que ces messieurs partagent notre opinion et qu'ils ont fait de leur mieux au très récent congrès international de Zurich. Décision : la Commission exécutive étudiera ces divers problèmes et reçoit tout pouvoir de refuser aux fédérations internationales la participation de ces sports aux jeux, si elle le juge nécessaire. La session est terminée à 12 h. 40.

PROCÈS-VERBAL

de la dernière séance du C. I. O.,
le 6 septembre 1946, à 17 h.

Sont présents : MM. Edström, Brundage, lord Aberdare, comte Bonacossa, marquis de Polignac, comte de Rosen, prince Jean de Luxembourg, Pahud de Mortanges, Patteson, Pontes, Krogius, D^r Gruss, sir Curtis Bennett, Waage, baron de Trannoy, colonel Scharroo, Massard.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté, avec les adjonctions suivantes :

Sur proposition du D^r Gruss, il sera organisé les Jeux d'Europe centrale.

Le comte de Rosen, au sujet du pentathlon moderne d'hiver, demande d'ajouter ce qu'il avait dit à la précédente séance, à savoir

que les dirigeants de ce sport demandent à coopérer et à recevoir toutes les indications nécessaires quant à cette organisation éventuelle.

Au sujet des hymnes nationaux, les organisateurs demanderont aux Comités olympiques nationaux d'envoyer les hymnes abrégés à Londres.

La session est terminée à 17 h. 30.

Lu et approuvé :

Le président,
S. J. EDSTRÖM.

Le Chancelier,
OTTO MAYER.

M. J. S. Edström nous communique au moment de mettre sous presse :

Prochaine séance de la Commission exécutive à Stockholm les 14 et 15 juin 1947.

Prochaine séance des F. I. avec la C. E. du C. I. O., les 16 et 17 juin à Stockholm.

Prochaine session du C. I. O. les 18-19-20-21 juin 1947 à Stockholm.